



TARIFS SAISON 2021/2022



Le Cavigal Nice Basket 06 est une association sportive affiliée à la Fédération Française de Basketball et à la Fédération Française de Handisport.
L'inscription au club est annuelle du 1er juillet au 30 juin et doit être renouvelée tous les ans.
L'inscription implique une Adhésion à l'association Cavigal Nice Basket 06 et une souscription de licence fédérale.

Cotisation au club	
<i>Obligatoire pour toute adhésion au club, valable du 01/07/2021 au 30/06/2022</i>	
Membre Actif	50,00 €
Membre Bienfaiteur	200,00 €

Licence FFBB (Fédération Française de Basketball)	
<i>Obligatoire pour toute adhésion au club, valable du 01/07/2021 au 30/06/2022</i>	
Dirigeant, Arbitre, Entraîneur	28,00 €
Joueur Micro Basket (2017 à 2019)	6,00 €
Joueur Compétition U7/U11 (2015 à 2011)	28,00 €
Joueur Compétition U13/U15 (2010 à 2007)	37,00 €
Joueur Compétition U16/U18 (2006 à 2004)	53,50 €
Joueur Compétition U19 et plus (2003 et avant)	47,50 €
Joueur Loisir U19 et plus (2003 et avant)	35,00 €
Pratiquant Basket Santé	28,00 €
Officiels de table de marque, statisticiens, parents bénévoles	0,00 €

Licence FFH (Fédération Française de Handisport)	
<i>Obligatoire pour toute adhésion au club, valable du 01/09/2021 au 31/08/2022</i>	
Dirigeant	29,00 €
Joueur Loisir	29,00 €
Joueur Compétition	66,00 €

Pratique	
1 Entraînement par semaine de septembre à juin hors vacances scolaires	110,00 € / la saison
2 Entraînements par semaine de septembre à juin hors vacances scolaires	135,00 € / la saison
3 Entraînements par semaine ou plus	165,00 € / la saison
Basket Santé Tarif mensuel	15,00 € / mois
Basket Santé Tarif Annuel de septembre à juin	100,00 € / la saison
Micro Basket Tarif mensuel de septembre à juin hors vacances scolaires	15,00 € / mois
Micro Basket Tarif Annuel de septembre à juin hors vacances scolaires	100,00 € / la saison

Remises sur la pratique	
2 ^e inscription payante de la même famille	-10,00 €
3 ^e inscription payante...	-20,00 €
4 ^e inscription payante...	-30,00 €
5 ^e inscription payante...	-40,00 €
Un arbitre ou entraîneur ayant validé une formation fédérale, se verra l'activité offerte s'il pratique pendant 2 saison l'arbitrage ou l'encadrement au club (se renseigner auprès du secrétariat)	100,00 %

Compétitions fédérales	
<i>Obligatoire pour tout joueur qui participe aux championnats, organisés par la FFBB et ses instances décentralisées</i>	
Compétition Mini-basket	0,00 €
Championnats départementaux 5x5	10,00 €
Championnats régionaux 5x5	20,00 €
Championnats nationaux 5x5	30,00 €
Championnats 3x3	0,00 €

Frais annexes à la charge de l'adhérent	
Assurance proposée avec la licence fédérale	
Assurance Option A	2,98 €
Assurance Option B	8,63 €
Assurance Option A+B	3,48 €
Assurance Option B+C	9,13 €
Frais de mutation (U14 et plus)	60,00 €

Aides financières à la pratique sportive	
Réduction fiscale de 66 % sur la Cotisation Statutaire (si vous êtes imposable)	33,00 €
Pass Sport CAF si ARS (6 à 18 ans)	50,00 €
Pass Jeunes Région PACA (15 à 22 ans)	20,00 €
Aide Municipale si ARS (6 à 18 ans)	40,00 €
Aide Municipale sans ARS (6 à 18 ans)	20,00 €
Aide CESAN Métropole de Nice	50,00 €
Aide COS 06 Conseil Départemental 06	consulter le COS 06
CE	consulter votre CE
Remboursement de l'activité Sport Santé sur prescription	consulter votre mutuelle
Commission ANCV	-2,50 %

Modalités de paiement des cotisations

Paiement en ligne :

Carte bancaire en une fois lors de la validation de la demande de licence FFBB

Carte bancaire en trois fois (disponible à partir du mois d'août 2021) lors de la validation de la demande de licence FFBB

Paiement au club de la totalité de la cotisation :

Aucun paiement ne doit être remis à l'entraîneur. L'encaissement des cotisations se fait uniquement au bureau de l'association.

Virement bancaire

Chèques : possibilité de payer en 3 fois (1 chèque obligatoire de 50 € de cotisation statutaire et 1 chèque obligatoire du montant de la licence FFBB (y compris assurance FFBB et frais de mutation) + 2 chèques pour la pratique). La cotisation et la licence seront encaissées immédiatement. Les deux autres chèques en début de chaque mois suivant.

Espèces : en une seule fois et uniquement sur rendez-vous au bureau de l'association.

Chèques Vacances ou Coupons Sports (Commission ANCV 2,5% à ajouter en espèces ou chèque).

Chèques « UP SPORT & LOISIRS » (renseignez-vous auprès de votre employeur ou CE)
Plus d'information <https://up-sport-loisirs.fr>

Paiement au club en 3 fois par chèques bancaires:

Aucun paiement ne doit être remis à l'entraîneur. L'encaissement des cotisations se fait uniquement au bureau de l'association.

1 chèque de 50 euros encaissé à l'inscription correspondant à la Cotisation Statutaire

1 chèque du montant de la licence fédérale encaissé à l'inscription

2 chèques du solde restant à encaisser en début du chaque mois suivant